ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE LA HAUTE-LOIRE
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 juin 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 15 mai 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Ligue,

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
. d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
. d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,
qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à ---------- le ----------

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.